

COMMUNE DE BILLOM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/07/2021

Date de la convocation
02/07/2021

Date d'affichage
02/07/2021

OBJET :
VOEU
POUR L'ENERGIE
PUBLIQUE

L'an 2021 le 9 Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel CHARLAT, Maire.

Présents : M. Jean-Michel CHARLAT, M. Daniel DUMAS, Mme Nathalie MARIN, M. Pierrick BELLAT, Mme Sylvie DUCATTEAU, Mme Céline AUGER, M. Jacques FOURNIER, Mme Sylviane VANDERLENNE, Mme Françoise RABILLARD, M. Jean-François HEUX, Mme Mireille TAHON, M. Franck PRADIER, Mme Carole DELAUDAUD, M. Fabrice DESCRULHES, Mme Anne-Cécile COTINAT, M. Eric DELAIRE, Mme Isabelle DELATTRE.

Excusés ayant donné procuration : Mme Lucile SURRE par M. Pierrick BELLAT, M. Jean-Pascal BLACHE par M. Daniel DUMAS, M. Jean VIEIRA par M. Jean-Michel CHARLAT, M. Jacky GRAND par M. Jacques FOURNIER, M. Pascal MALTERRE par Mme Céline AUGER, Mme Karelle TREVIS par M. Franck PRADIER, M. Eric VAURIS par M. Jean-François HEUX, M. Denis MAUTRET par M. Eric DELAIRE, Mme Bérengère ROUDET par Mme Isabelle DELATTRE.

Absente : Mme Lou VIAL.

A été nommée secrétaire de séance : Mme Sylviane VANDERLENNE.

Réf : 2021_067

A La majorité
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 2


Mention exécutoire : Non

Monsieur le Maire propose au conseil de formuler un vœu pour s'opposer au projet de privatisation de l'énergie dénommé « Hercule ».

Ce projet négocié par le gouvernement français et la commission européenne a pour objectif de scinder l'entreprise EDF en 3 sociétés distinctes : EDF « bleu » détenus à 100% par l'Etat en charge de la production nucléaire ; EDF « Azur » qui aura en charge les concessions hydrauliques et EDF « vert » intégrant les énergies renouvelables, la distribution (ENEDIS), la commercialisation, les services, les activités d'outre-mer, ouverte aux capitaux privés.

Ce dispositif laisse craindre une nette diminution des investissements sur les réseaux, ce qui entrainera une dégradation de la qualité de desserte électrique pour les usagers et l'accroissement des inégalités territoriales quant à la fourniture d'un bien de première nécessité.

De plus, de nombreux bassins d'emplois seront touchés par la disparition des activités EDF.

Envoyé en préfecture le 16/07/2021
Reçu en préfecture le 16/07/2021
Affiché le 
ID : 063-216300400-20210709-2021_067-DE

Face à ce projet, une mobilisation importante a été lancée « Pour l'énergie publique ». Monsieur le Maire propose au conseil d'émettre un vœu indiquant l'inquiétude du conseil et demandant l'arrêt du projet « Hercule », pour la protection du service public et l'égalité d'accès à l'énergie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ce vœu.

Date de publication :
16/07/2021

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
PREFECTURE
CLERMONT-FERRAND
Le : 16/07/2021

Fait et délibéré à BILLOM,
le 09/07/2021
Pour extrait conforme :

Le Maire,
Jean-Michel CHARLAT





Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le

ID : 063-216300400-20210709-2021_067-DE

LES TERRITOIRES ENGAGÉS POUR UNE ÉNERGIE PUBLIQUE

Les représentant-e-s de salarié-e-s d'EDF et ENEDIS appellent les élu-e-s locaux à s'opposer au projet «Hercule» et à rejoindre la mobilisation

C'est un réel projet de démantèlement du service public de l'énergie, pensé conjointement par le gouvernement et la commission européenne.

La campagne nationale *Pour une énergie publique* lancée début février par les CSEC d'EDF et ENEDIS rassemble déjà **plus de 100 000 signataires** sur la pétition en ligne www.energie-publique.fr

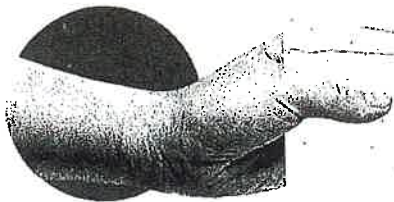
Aujourd'hui, les CSEC EDF et ENEDIS en appellent conjointement à la mobilisation des élu-e-s locaux. Pour informer les citoyen.ne.s de la menace qui pèse sur le service public de l'énergie, **nous vous invitons à faire connaître la pétition, et à rejoindre le collectif transpartisan des territoires engagés pour une énergie publique.**



Rejoindre le collectif national :

www.energie-publique.fr/territoires





QU'EST-CE QUE LE PROJET « HERCULE » ?

Ce projet prévoit de scinder l'entreprise EDF intégrée, en trois sociétés distinctes :

EDF « bleu » :

détenue à 100% par l'Etat, serait la société en charge des activités de production nucléaire. Celle-ci demanderait des investissements lourds et des retours sur le long terme.

EDF « vert » :

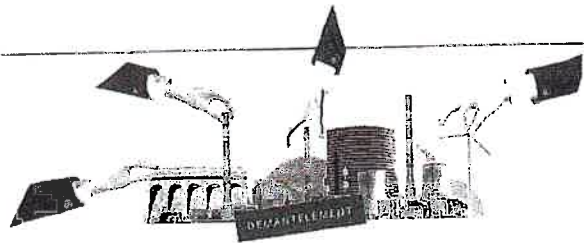
avec un capital ouvert, dans un premier temps, à 30% à des actionnaires privés serait la société qui regrouperait la distribution (ENEDIS), le commerce, les services, EDF Renouvelables et les activités d'outre-mer ; des garanties de profits permanents pour les actionnaires.

EDF « azur » :

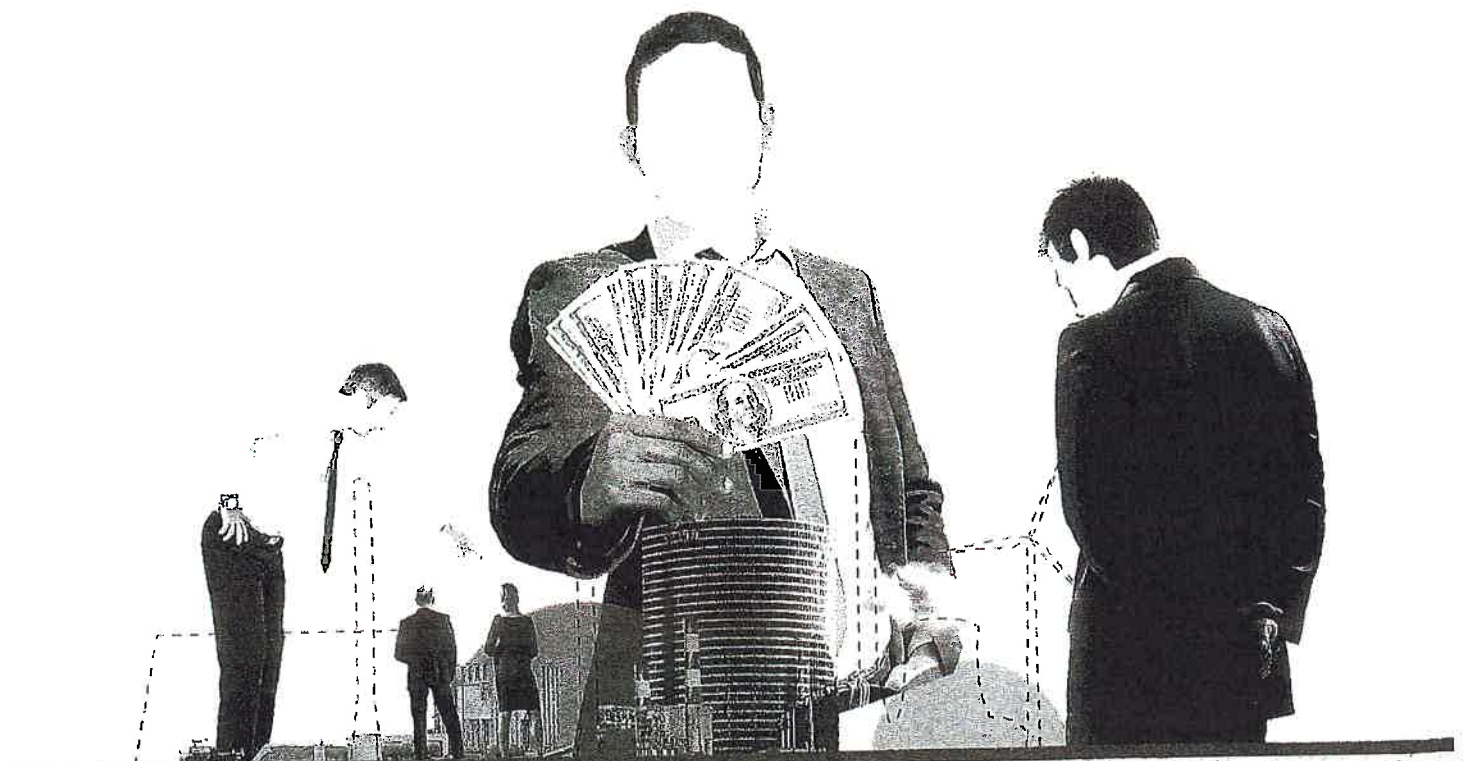
serait la société en charge des installations de production hydroélectrique. Bien que la complémentarité des moyens de production assure le bon fonctionnement du système global, Azur serait strictement séparée des autres sociétés.



“ Oublions Hercule et construisons ensemble le grand EDF”, déclare Bruno Le Maire dans un entretien accordé au quotidien Ouest France le 25 avril 2021.



INYOX | Si le nom du projet est abandonné, le projet de démantèlement, lui, est confirmé et toujours d'actualité.



QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES TERRITOIRES ?

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le

ID : 063-216300400-20210709-2021_067-DE

Aujourd'hui : l'énergie est un bien commun au service de l'intérêt général.

- **Égalité, efficacité et rapidité d'intervention** sont les marques de fabrique du service public de l'énergie.
- **Tempêtes, inondations, catastrophes naturelles** : en cas de coupure, peu importe l'heure du jour ou de la nuit, les équipes de dépannage interviennent en un temps record, sur l'ensemble du territoire.
- **Besoin d'un renseignement ?** Les milliers de salarié-e-s EDF sont à votre écoute, depuis des centres d'appel encore situés en France contrairement à la concurrence.
- **Situation financière précaire ?** ENEDIS applique les mesures réglementaires en cas de coupures pour impayés en laissant un minimum aux foyers concernés.



Demain : si le projet «Hercule» voit le jour, qu'advient-il de ces valeurs ?

Le démantèlement de l'entreprise intégrée EDF, et l'ouverture du capital des activités Distribution et Commerce à des actionnaires privés, pourraient amener à :

- **une disparition des activités EDF** entraînant la suppression de nombreux emplois.
- **une contractualisation des usages de l'eau** par une production hydro-électrique davantage soumise aux exigences du marché.
- **une nette diminution des investissements sur les réseaux** faisant alors baisser la qualité de desserte électrique pour tous les usagers.
- **un allongement des temps d'intervention** et de dépannage en cas de tempête, inondation et catastrophes naturelles.
- faire peser un risque sur la **péréquation tarifaire qui pourrait disparaître** et engendrer une augmentation du prix de l'électricité, remettant en cause l'égalité d'accès à un bien de première nécessité.
- à terme, **une remise en question de la propriété des réseaux** de distribution d'électricité (patrimoine appartenant aux communes).



Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le

ID : 063-216300400-20210709-2021_067-DE

Recevoir l'original



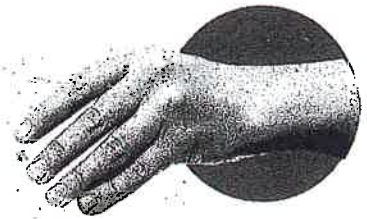
LE COLLECTIF, C'EST QUOI ?



La campagne nationale Pour une Énergie publique lancée début février par les CSEC d'EDF et ENEDIS rassemble déjà plus de 100 000 signataires sur la pétition en ligne www.energie-publique.fr

Les représentant-e-s des salarié-e-s d'EDF et ENEDIS en appellent conjointement à la mobilisation des élu-e-s locaux pour faire grandir le rassemblement, avec la création d'un collectif transpartisan des élus de la Nation, autour de valeurs communes.

POURQUOI REJOINDRE LE COLLECTIF ?



S'opposer à une augmentation des prix

Le projet de démantèlement d'EDF, et l'intégration de sa filiale ENEDIS dans une société ouverte aux capitaux privés, fait peser un risque sur la péréquation tarifaire. Celle-ci pourrait disparaître induisant une augmentation du prix de l'électricité et remettant en cause l'accessibilité à un bien commun essentiel.

Les réseaux électriques : un patrimoine public

Nous voulons empêcher la remise en question de la propriété des réseaux de distribution d'électricité (patrimoine appartenant aux communes) et la subordination des citoyens, comme des collectivités, à un projet uniquement financier.

Défendre le service public de l'énergie

Ce projet de privatisation met en péril la souveraineté énergétique de notre pays. Nous voulons protéger un service public efficace et stratégique pour le développement de la France.

Lutter contre les inégalités territoriales en particulier pour les zones rurales

Ce projet de privatisation laisse craindre une nette diminution des investissements sur les réseaux, entraînant une dégradation de la qualité de desserte électrique pour les usagers, et l'accroissement des inégalités territoriales quant à la fourniture d'un bien essentiel.

Pour une transition énergétique démocratique

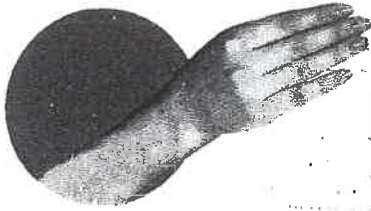
La transition énergétique doit être accompagnée par une visée d'intérêt général et non de profit. À l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique, l'État s'apprête à mettre en concurrence les moyens de production entre eux, faisant fi de l'avis des élus, des citoyens et des salariés.



Rejoindre le collectif national :

www.energie-publique.fr/territoires

Envoyé en préfecture le 16/07/2021
Reçu en préfecture le 16/07/2021
Affiché le
ID : 063-216300400-20210709-2021_067-DE



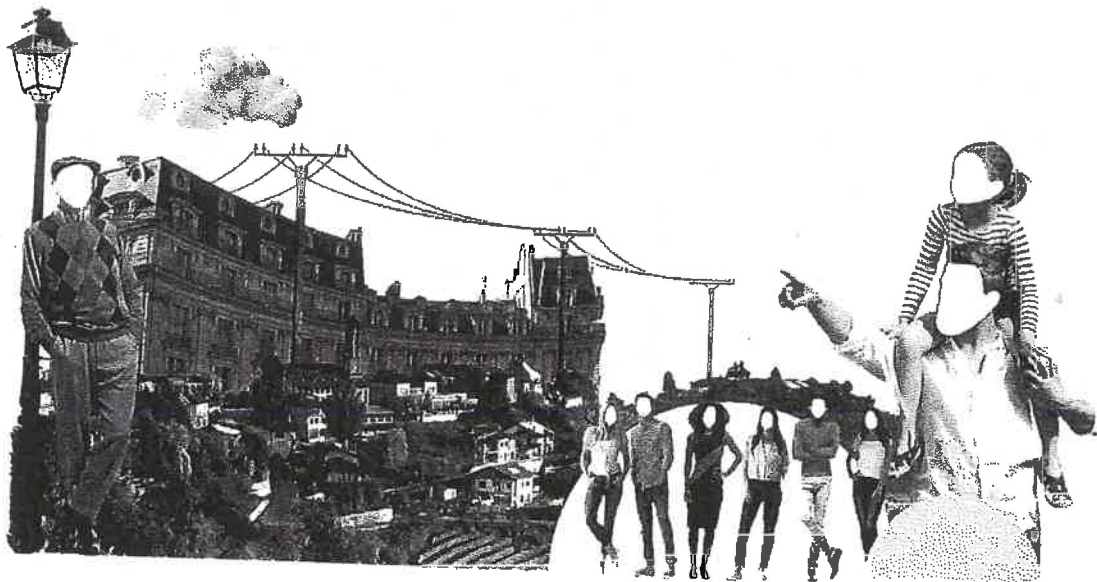
QUELLES REVENDICATIONS ?

L'ARRÊT IMMÉDIAT DU PROJET HERCULE

**LE BILAN DES 20 DERNIÈRES ANNÉES DE
DÉMANTÈLEMENT DU SERVICE PUBLIC DE
L'ÉNERGIE ET D'OUVERTURE À LA CONCURRENCE**

**UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE
CO-CONSTRUIT AVEC LES CITOYENS**

UNE MAÎTRISE PUBLIQUE DE L'ÉNERGIE



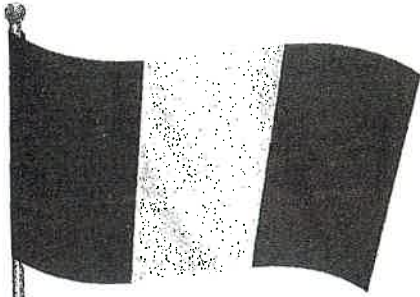
Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le

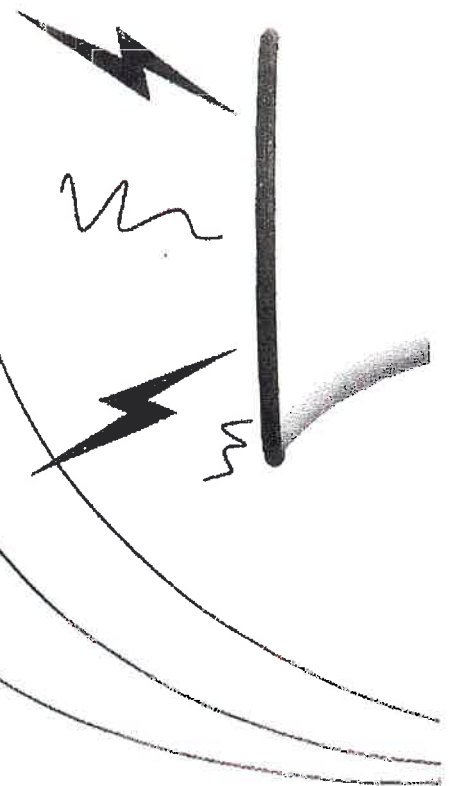
ID : 063-216300400-20210709-2021_067-DE

Recevoir l'avis



**POUR DÉFENDRE NOTRE
PATRIMOINE COMMUN :**

**LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE,
MOBILISONS-NOUS !**



Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le

ID : 063-216300400-20210709-2021_067-DE



REJOINDRE le collectif des territoires engagés pour une énergie publique sur www.energie-publique.fr/territoires



SIGNER et **PARTAGER** la pétition en ligne sur le site www.energie-publique.fr qui a recueillis plus de 100 000 signatures à ce jour.

PARTAGER la pétition sur les réseaux sociaux de votre collectivité

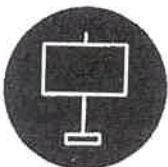


Rencontrer les représentant-e-s/administrateur-e-s salarié-e-s d'EDF et ENEDIS de votre région pour organiser des initiatives en local.

Besoin des contacts ? Nous écrire sur campagne@energie-publique.fr



FAIRE VOTER un vœu en conseil ou assemblée



AFFICHER une banderole sur le fronton de votre collectivité



Envoyé en préfecture le 16/07/2021

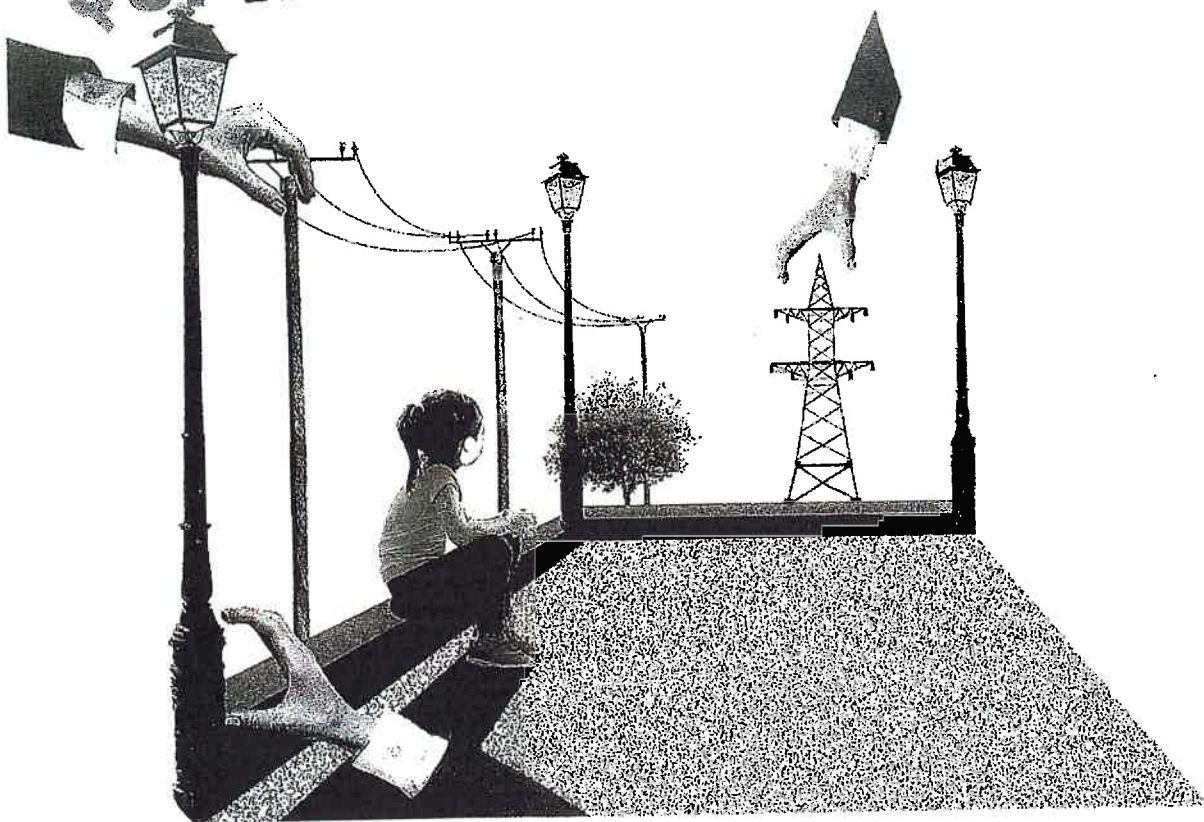
Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le

ID : 063-216300400-20210709-2021_067-DE

PRIVATISATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE

QUI VA PAYER LA FACTURE ?



Je signe la pétition pour l'avenir du service public de l'énergie sur
energie-publique.fr

Plus d'informations sur www.energie-publique.fr/territoires
Retrouvez sur le site internet tous les supports de la campagne
en téléchargement libre.

Vous souhaitez en savoir plus, ou prendre part autrement à la campagne ?
Nous écrire : campagne@energie-publique.fr

34 place des Corolles
92079 PARIS LA DEFENSE Cedex



7 rue Floréal
75017 Paris

